

DECRET N° 95-7 du 24 Janvier 1995

Portant inscription au tableau d'avancement aux grades supérieurs de personnels Officiers des Forces Armées Béninoises au titre de l'Année 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 90-016 du 18 Juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- VU la Loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des personnels Militaires des Forces Armées du Bénin et la Loi N° 88-006 du 26 Avril 1988 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 90-180 du 08 Août 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- SUR Proposition du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 Décembre 1994,

D E C R E T E

Article 1er. - Sont inscrits à titre d'ancienneté ou au choix au tableau d'avancement au titre de l'année 1994, les Officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

I - ARMEE DE TERRE

1° - POUR LE GRADE DE COLONEL

- Lieutenant-Colonel SAGBO Paul
- Médecin-Lieutenant-Colonel YAROU BIO Mora

.../...

- Médecin Lieutenant-Colonel BEHANZIN Joseph
- Lieutenant-Colonel GNAMOU Philippe
- Lieutenant-Colonel ADOUNVO François.

2° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL OU INTENDANT

MILITAIRE DE 2° CLASSE

- Chef d'Escadrons N'TCHA Jean
- Intendant Militaire de 3è Classe LAFIA BIO Kpo
- Chef de Bataillon AMOUSSOU F. Marcel.

3° - POUR LE GRADE DE COMMANDANT OU INTENDANT

MILITAIRE DE 3° CLASSE

- Capitaine ZANNOU-BO Vinagnon
- Capitaine LOKOSSOUGBO S. Damien
- Capitaine SABI S. Séidou
- Capitaine MEDESSOUKOU A. Désiré
- Capitaine SALAOU Inoussa
- Capitaine N'KOUE H. Jean
- Capitaine GNINOU Kokou
- Capitaine ABDOU L. Ganiou
- Capitaine TOGNIBO Emmanuel
- Capitaine LOKOTO Charles
- Capitaine CODO A. Benoît
- Capitaine DAVITO S. Clément
- Capitaine QUENUM Aminatou
- Capitaine SEIBOU Karimou
- Capitaine ADOSSOU Félicien
- Capitaine ATCHO Joseph Akogninoun.

4° - POUR LE GRADE DE CAPITAINE

- Lieutenant KPOHIZOUN K.S. Emmanuel
- Lieutenant ALOFAN Sognisso
- Lieutenant ADJILE Elisée
- Lieutenant TALON Moïse
- Lieutenant HOUENASSI D. Martin
- Lieutenant ATADOKPEDE A. Félix
- Lieutenant AMOUSSOU Laurent

.../...

- Lieutenant ALIZANNON S. Mathias
- Lieutenant SANNI B. A. Baki
- Lieutenant AIKO F. Olivier
- Lieutenant LANTOKPODE S. Wilfrid
- Lieutenant CNANSOUNOU Y. M. Cyr.

5° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT

- Lieutenant-Stagiaire SAYO Akpaki
- Lieutenant-Stagiaire GBETOHO Ignace
- Lieutenant-Stagiaire AYETCHORO A. Faustin
- Lieutenant-Stagiaire MARIYO H. Raphaël.

6° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-STAGIAIRE

- Adjudant-Chef ADEDODJA Rogatien
- Adjudant-Chef ADJIVON Roger
- Adjudant-Chef ADCOUN Epiphane.

II - FORCES AERIENNES

1° - POUR LE GRADE DE COLONEL

- Lieutenant-Colonel MAMA SIKA Séidou
- Lieutenant-Colonel AGBOGBO D. Didier.

2° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL OU INTENDANT
MILITAIRE DE 2° CLASSE

- Intendant-Militaire de 3° Classe DEGAN Biscotin

3° - POUR LE GRADE DE COMMANDANT

- Capitaine BATOSSI Léonard
- Capitaine DJIKINDE Emmanuel
- Capitaine KANDISSOUNON Ousmane
- Capitaine BYLL-CATARIAT Privat
- Capitaine MITCHODJEHOUN Camille
- Capitaine AVOCANH Adolphe.

4° - POUR LE GRADE DE CAPITAINE

- Lieutenant ADOME G. Cosme
- Lieutenant LIMA P. Gustave.

5° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT

- Lieutenant-Stagiaire GBAGUIDI Crespin.

III - FORCES NAVALES

1° - POUR LE GRADE DE CAPITAINE DE VAISSEAU (COLONEL)

N E A N T

2° - POUR LE GRADE DE CAPITAINE DE FREGATE (LIEUTENANT-COLONEL)

N E A N T

3° - POUR LE GRADE DE CAPITAINE DE CORVETTE (COMMANDANT)

- Lieutenant de Vaisseau ALLE Amidou
- Lieutenant de Vaisseau YAHOUEDEHOU Charles.

4° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT DE VAISSEAU (CAPITAINE)

- Enseigne de Vaisseau de 1° Classe DEDO Vincent
- Enseigne de Vaisseau de 1° Classe GLELE C. René
- Enseigne de Vaisseau de 1° Classe BADOU Ambroise
- Enseigne de Vaisseau de 1° Classe ZONON T. Daniel
- Enseigne de Vaisseau de 1° Classe GONZALLO François d'Assise.

5° - POUR LE GRADE D'ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 1° CLASSE
(LIEUTENANT)

- Enseigne de Vaisseau de 2° Classe SINHA M. Victorien
- Enseigne de Vaisseau de 2° Classe HOUNKPE Antoine
- Enseigne de Vaisseau de 2° Classe YECHONOU Dieudonné.

6° - POUR LE GRADE D'ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 2° CLASSE
(Lieutenant-Stagiaire)

N E A N T

IV - GENDARMERIE NATIONALE

1° - POUR LE GRADE DE COLONEL OU INTENDANT MILITAIRE
DE 1ERE CLASSE

- Intendant-Militaire de 2è Classe OCHOUMARE Daniel
- Lieutenant-Colonel SOGLO Justin
- Lieutenant-Colonel N'DAH Jean.

.../...

2° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL

- Chef d'Escadron KPANOU Ludger.

3° - POUR LE GRADE DE CHEF D'ESCADRON

- Capitaine BABALOLA Emmanuel
- Capitaine CHABI T. Dimon
- Capitaine SEKOU Adamou
- Capitaine KLIKPO Cocou
- Capitaine SEWADE G. Robert
- Capitaine SEMILINKO Justin.

4° - POUR LE GRADE DE CAPITAINE

- Lieutenant KLINKPE O. A. Lucien
- Lieutenant AFANNOU Ludovic
- Lieutenant de SOUZA Christian

5° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT

N E A N T

6° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-STAGIAIRE

N E A N T

Article 2.- Le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 24 Janvier 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

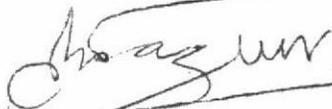
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale.

Désiré VIEYRA.-

.../...

Le Ministre des Finances,



Robert TAGNON

Ministre intérimaire

Ampliatiions : PR 6 CS 2 SGG 4 AN 4 CC 4 MEPR-DN 8 MF 4 AUTRES
MINISTERES 17 DPE-INSAE EMA 10 EMAT 4 FA 4 DGM 10 DSI 4 CAB/MIL 6
DB-DCOF-DSDV-DTCP-DI 5 DCCI-ONEP-GCONB 3 BN-DAN 4 UNB-FASJEP-2
ENAG-JORB 1 INTERESSES 78 DOSSIERS INTERESSES 78 ARCHIVES 2
CHRONO 2.-